



**Mairie**

10 Imp. des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15  
[mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr)

## **Horaires de la mairie**

**Du lundi au samedi de 9h00 à 12h**  
**Le vendredi après-midi de 14h à 16h30**



## **Horaires de la poste**

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h**  
**Le samedi de 9h00 à 11h30**

## **Agenda du mois**

### **Février**

- 22 - Mes p'tites histoires du soir
- 23 - Inauguration Skate-park
- 25 - Pause Conviviale

### **Mars**

- 1er - Soirée débat « voiture électrique »
- 2 - Opération Recyclage papiers de 10h à 12h
- 3-5 et 9 - « Fais court ma biche »
- 5 - Goûter Carnaval
- 9 - La valise à histoire
- 11 au 23 - Opération toutes pompes dehors
- 16 - Editions 2019 « Les Variétés »
- 16 - Forum d'été Ancenis
- 18 - Écosse cinéma Eden
- 20 - La Bonne pioche
- 21 - Fête le printemps
- 30 - Concert Viva San Parrainage

### **Avril**

- 27 - Puces aux loisirs créatifs

### **Déjection canine**

Nous souhaiterions un minimum de civilité de la part des maîtres qui laissent gambader leurs animaux en toute liberté, et nous les remercions de ramasser les déjections.



# TEILLÉ—Actualités

n° 893

Mars 2019

## **Municipalité**

**Décès** : le 20 janvier - BOUTSIOU Mohamed 70 ans  
le 27 janvier - MALÉCOT Marie-Thérèse - 84 ans  
le 29 janvier - LEFRESNE Roger - 85 ans  
le 31 janvier - LHÉRIAUX Claude - 71 ans  
le 3 février - GOUPIL Michel - 78 ans



**Le Conseil Communal des Jeunes de Teillé**  
**A le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leur Skate Park**  
**le samedi 23 février 2019 à 11h00**  
***au plateau sportif***



### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les filles et les garçons nés en **Janvier, Février, Mars 2003** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

### **APPEL A LA POPULATION**

#### **Pour les Elections Européennes du dimanche 26 mai 2019**

Outre la participation des Conseillers Municipaux, nous avons besoin de volontaires pour la tenue des bureaux de vote et pour le dépouillement. Si vous avez un peu de temps et si vous êtes intéressés, merci de vous signaler à la Mairie en précisant vos disponibilités.

### **Combien ça coûte ?**

#### **Coût d'un élève en 2018 :**

##### **ECOLE JACQUES DEMY**

- \* Coût d'un élève en maternelle : 1530.71 €
- \* Coût d'un élève en élémentaire : 392.60 €

Un forfait est versé à l'**ÉCOLE SAINT-PIERRE** selon le nombre d'élèves en tenant compte des coûts ci-dessus.

### **École Jacques Demy - Inscriptions année 2019/2020**

Inscription à l'école

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques DEMY, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre 2019. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par mail : [ce.0440941j@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440941j@ac-nantes.fr)

Une visite de l'école vous sera proposée.

**Merci de vous munir** : du certificat d'inscription délivré par la mairie de votre livret de famille, d'une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations.

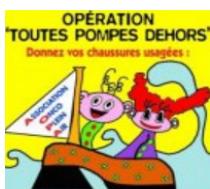
## Actualités diverses

Inscription  
à l'école

### École Saint Pierre - Inscriptions année 2019/2020

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à [ec.teille.st-pierre@ec44.fr](mailto:ec.teille.st-pierre@ec44.fr) si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants.

Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



### **Opération 2019 « Toutes pompes dehors »**

**Du 11 mars au 23 mars**

une paire de chaussures usagée donnée = un sourire retrouvé.

L'Association Oncologie Plein Air (AOPA) renouvelle son action pour les enfants malades.

Grâce à votre généreuse mobilisation et à celle de milliers de correspondants dans les différents points de collectes (écoles, administrations, entreprises ou associations), ce sont 77,3 Tonnes de chaussures usagées mais portables qui ont été collectées en 2017 (contre 78 T en 2017).

Le séjour d'été 2018 à Monêtier Les Bains dans le massif les Hautes Alpes s'est très bien passé, et votre contribution à ce séjour d'été aura permis aux Jeunes de profiter d'un "temps de récupération", afin de pouvoir garder l'envie de se battre contre la maladie : un grand MERCI à vous, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause.

**Un dépôt est organisé à la Mairie de Teillé et à l'Ecole Jacques Demy**



### **ECOSSE Terre d'îles**

**Film HD de Danny MARIQUE**

L'Ecosse, une terre fragmentée et sauvage, qui coiffe les îles britanniques... Un climat caractériel, une nature indomptée... Scotland, pays celtique et rebelle aux antécédents tumultueux toujours vivaces. Une terre de tourbe qui transforme les hommes en héros (Rob Roy, William Wallace). Avec ses images incontournables qui la rendent si spécifique : cornemuse et monstres fabuleux, légendes fantastiques, et ses rudes et rebelles rouquins à l'accent rugueux... l'Ecosse : une exception européenne.

**Rendez-vous le lundi 18 mars 2019**

Cinéma Eden d'Ancenis - Séances 14h30, 17h, 20h30  
Adultes 5 € Jeunes 3 €

Abonnement/6 séances : adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €



### **DEBAT - PUBLIC**

#### **HYBRIDE**

#### **ou ELECTRIQUE**



**Les véhicules électriques sont - ils adaptés à votre besoin ?**

**Oui ou Non ?**

**Pour savoir ce que les professionnels ne vous disent pas toujours.  
Prenez avis près des utilisateurs.**

**Théâtre de TEILLE (44440)  
à 19 heures le vendredi 1er mars 2019**

## Actualités diverses



# POURQUOI FAIRE DU BENEVOLAT ?

**PARTICIPER**

à un projet collectif,

CRÉER des liens avec les autres, simplement ÊTRE UTILE, DONNER DU SENS à sa vie, SE RÉALISER soi-même, TRANSMETTRE sa passion, AGIR concrètement pour une cause,

DÉFENDRE ses opinions,

DÉCOUVRIR,

AIDER

...

**TROUVEZ LE BÉNÉVOLAT QUI VOUS CONVIENT !****RENCONTRER UN CONSEILLER****NANTES** | 9 place Victor Mangin  
du mardi au jeudi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00  
le vendredi de 14h00 à 17h00**SAINT-HERBLAIN** | Carré des Services | 15 rue d'Arras  
le mardi de 14h00 à 17h00 ou sur RV au 06 59 89 36 95**ANCENIS** | Espace Corail | 30 place Francis Robert  
sur RV au 06 85 02 03 00**PARTICIPER AUX RV DU JEUDI**

- Découvrir le monde associatif
- Clarifier votre projet
- Organiser vos démarches

Tous les jeudis de 18h00 à 19h30, dans nos locaux,  
sur inscription, par mail ou par téléphone**CONSULTER NOS SITES****francebenevolat.org**

- Gérer votre espace personnel
- Trouver des missions et proposer votre candidature

**nantes.francebenevolat.org**

- Vous informer sur la vie associative locale
- Trouver les missions du mois et les missions ponctuelles

Partenaire à votre écoute  
[benevolat.nantes@free.fr](mailto:benevolat.nantes@free.fr)  
02 40 35 12 17**La prochaine PAUSE CONVIVIALE**aura lieu le **lundi 25 février**, de 14h00 à 17h00, à la salle paroissiale de Riaillé.

Nous prendrons, bien sûr, le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, d'échanger des tuyaux pour mieux maîtriser internet, de prendre un café.... Comme chaque mois, une activité ou un coup d'pouce particulier est proposé. Ce mois-ci, ce sera un atelier cuisine pour faire des crêpes ... et les déguster ! Le manque de moyen de transport ne doit pas être un problème. Faites-nous signe, on s'organisera. Renseignements : 06 81 09 16 71 ou 06 89 09 34 09

**Concert au profit de VIVA SAN PARRAINAGE**

L'association Viva San Parrainage a son siège à Saint-Philbert de Grand Lieu. Elle gère une centaine d'enfants issus de familles très démunies. Un petit internat d'une quinzaine de places permet également l'accueil d'enfants orphelins ou handicapés. Des membres actifs en France sont en relation constante avec une équipe sur place au Mali. L'école se trouve à une trentaine de kilomètres de Bamako et l'enseignement se fait de la maternelle jusqu'au collège. Des cours de couture, de soudure, de

cuisine sont également mis en place pour les plus vieux puissent être mieux armés pour une entrer dans la vie active. Le parrainage permet d'aller à l'école, d'être soigné, d'avoir au moins un repas par jour, d'avoir accès à l'état civil... le but de ce concert avec le groupe local « Iles et Ailes) est de récolter des fonds pour permettre le maintien de petit déjeuner (en plus du repas du midi) mis en place depuis un peu plus de trois ans. « Ventre creux n'a pas d'oreille »... en effet, de nombreux enfants arrivaient à l'école le ventre vide et les apprentissage s'en trouvaient altérés. L'équipe prépare donc tous les jours des beignets, du pain, des œufs qui sont servis le matin avant de commencer l'école.

Si vous avez envie de passer une belle soirée et de faire une bonne action, venez vous joindre à nous  
**le samedi 30 mars 2019 à partir de 20h30 au Théâtre de Teillé**

Participation au chapeau. Réservation et renseignements au 06.12.38.57.25.

## Actualités diverses

**Apportez vos CV!**

**FORUM  
JOB D'ÉTÉ / ALTERNANCE  
SAMEDI 16 MARS**

9H - 13H  
ESPACE LANDRAIN  
LA CHARBONNIÈRE  
ANCENIS

Ma mère est malade.  
Je m'en occupe.  
Mais qui peut m'aider  
pour les démarches  
administratives ?

Ma fille a un handicap.  
Nous sommes là pour elle.  
Mais où trouver  
des aides financières  
pour faire face ?

Mon mari souffre  
de troubles du  
comportement.  
Je suis à ses côtés  
Mais je ne sais pas  
toujours comment  
réagir ?

**ET VOUS, QUI VOUS SOUTIENT ?**

UN SITE INTERNET en **Loire-Atlantique**  
vous INFORME, vous ORIENTE !

**www.aidants44.fr**

**Paroles** de familles →

POUR QUI ?  
Pour toute personne  
confrontée à la situation  
de perte d'autonomie  
ou de handicap d'un  
proche (conjoint,  
enfant, parent...)

Des actualités nationales et départementales,  
des manifestations et actions  
**près de chez vous !**

AGIR POUR  
LES FAMILLES

**Jouer** 2018/ 2019  
Faites le plein de culture !

**La bonne pioche**

**Mercredis jeux-lectures**

Avec les rendez-vous de « la bonne pioche », c'est parti pour une bonne dose de fous rires, de suspens autour de différents jeux à partager en famille ! Avec en plus, des histoires à découvrir et à écouter.

Ouvert à tous  
Gratuit

**bibliothèque de Teillé**  
**mercredi 20 mars**  
**de 14h 30 à 16h**

« La bonne pioche » est animée par les bénévoles de la bibliothèque de Teillé avec des jeux de la ludothèque de Trans sur Erdre Lulu Prêt'

WV

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (CCPA)  
Centre administratif « Les Ursulines » • Quartier Rohan  
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex

**Comptines, petites histoires,  
chansons pour les enfants de 0 à 3  
ans accompagnés de leurs parents,  
grands-parents, assistantes  
maternelles...**

**Bibliothèque de  
Teillé**

**Samedi 9 mars**  
**à 10 h**

Durée : 45 mn

LIRE :

## Vie associative Teilléenne

### Amicale des Retraités

**Vie du Club :** le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 14h00,

**Marche** : vendredi 1<sup>er</sup> mars à Mésanger, **vendredi 8 mars à Teillé**, vendredi 15 mars à Mouzeil, vendredi 22 mars à Joué sur Erdre, et le **vendredi 29 mars à Teillé**, - heure de rassemblement : 14h00

CONCOURS DE BELOTE



**Concours de belote** : samedi 23 février à Riaillé, **samedi 2 mars à Teillé**, le dimanche 3 mars à St Sulpice des Landes, le dimanche 3 mars à Liré, le mardi 5 mars à Montrelais, le samedi 9 mars à Maumusson, le mardi 12 mars à Varades, le samedi 16 mars à La Chapelle St Sauveur, le mercredi 20 mars à La Chapelle Glain et le samedi 23 mars à Anetz.

**Questions pour des champions** : mercredi 6 mars à Pannecé.

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la salle polyvalente de Teillé, pour passer un bon après-midi.



Bonjour à Tous,

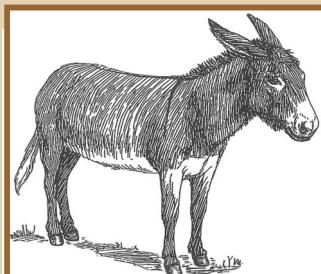
La préparation de l'édition 2019 des variétés est déjà lancée.



Nous vous attendons nombreux **le samedi 16 Mars 2019, à 10h30, Salle des Associations à Teillé.**

N'hésitez pas à venir avec vos amis, parents, voisins, et toute autre personne voulant participer et s'investir dans cette édition 2019 (sur scène et en dehors, nombreux postes à pourvoir !).

En attendant le 16, n'hésitez pas à réfléchir et nous faire part dès maintenant de vos envies et de vos idées.  
Contact : varietes.teille@gmail.com -- A bientôt au théâtre de Teillé. L'équipe des variétés.



Bonjour, Je m'appelle Fauvette.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis l'ânesse qui vit dans le champ, entre la salle polyvalente et le foyer «les 4 saisons » à Teillé.

Je suis à la recherche d'un nouveau propriétaire pour ma retraite.

Si vous connaissez quelqu'un qui est prêt à m'accueillir et à prendre soin de moi, merci de contacter Claire POINOT, au foyer les 4 saisons, 180 rue de la Clavellerie à Teillé (02 40 97 73 43)



## SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde



### Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)



### Gardes infirmières :

ALDUY Déborah,  
LEFORT Amélie et  
MONTEIRO Carine infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33  
Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56



Ostéopathe  
MÉZIERE MENUET  
Lucie - 93 Place de l'église - TEILLE 06.45.26.43.66.



### Kinésithérapeutes

MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.



### Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



### Taxis :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h  
LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73  
Toutes distances 7j/7 et 24h/24



### Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

## Nouveau a Teillé

**Electricité**

Construction  
Rénovation  
Conseil  
Éclairage  
Motorisation  
Ventilation

De la maison individuelle au dépannage, Clément Robin, fort de ses 14 ans d'expériences dans le domaine est à vos côtés pour tous travaux de neuf, rénovation et conseils en électricité.

L'entreprise CR Electricité met son savoir-faire à votre disposition pour trouver des solutions d'éclairages intérieurs et extérieurs, pose de détecteur de fumée, motorisation de portail, ventilation simple et double flux...

Clément Robin

07 86 18 52 94

44440 Teillé

[crelectricite44@orange.fr](mailto:crelectricite44@orange.fr)

## Remerciements

Jeanine, ses enfants, petits enfants, la famille LHÉRIAU et Léa MACÉ. Vous remercient de votre présence, vos témoignages de sympathie et vos paroles chaleureuses lors du décès de Claude LHÉRIAU.

## SPORT

Venez encourager nos pongistes

Les jeunes Minimes et Juniors le samedi après-midi à partir de 14h30, les 6 avril et 11 mai  
Nos 2 équipes séniors D2 et D4 le dimanche matin à partir de 9h, les 24 mars et 28 avril.

\* Vend vélo femme couleur noir , très bon état . Vélo de 4 ans, Intersport avec 7 vitesses via poignée tournante. Panier sur AV et porte-bagages à l'AR , antivol intégré. Vélo idéal pour courses de proximité. -150€ - 06 79 41 13 72 .

\* Donne une cartouche encre noire HP 301 neuve - 06.20.22.75.07

**Prochaine Parution :** 22/03/2019 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [urba@teille44.fr](mailto:urba@teille44.fr) avant le 15/03/2019. Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [urba@teille44.fr](mailto:urba@teille44.fr)  
**Direction de la publication :** C. ROUIL responsable commission communication **Mise en page et impression :** Mairie de Teillé

## CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2018

L'an 2018, le 18 décembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Adjoints, Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, conseillers délégués, Florent LIRONDIERE, Marie-Paule BLANLOEIL, Fabrice ETIE, Aurélie ROUSSEAU, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Michel OUAIRY.

Absents : Arnaud PAGEAUD (pouvoir à Bertrand Dabo), Lydia BEATRIX (Pouvoir à Anne Guillet), Isabelle HARDY (pouvoir à Catherine Rouil), Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Christophe Lebreton

### Approbation du compte-rendu du 13 novembre 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de subvention pour pistes cyclable  
A l'unanimité, l'ensemble du conseil accepte.

### Réf : 2018-63 : Participation prévoyance des agents

Vu la délibération du 2 octobre 2018 autorisant la signature de la convention d'adhésion au nouveau contrat de prévoyance du 01/01/2019 au 31/12/2024,

Vu le courrier du 6 décembre 2018 du Comité Technique du centre de gestion, rappelant l'avis défavorable de la part des représentants du personnel lors du comité technique du 5 novembre, et précisant que lors du second passage le 27 novembre 2018, le renouvellement de leur refus, le collège élu ayant donné un avis favorable à chaque passage,

Vu que cet avis est désormais définitif, le conseil peut délibérer légalement,

Pour compenser la hausse de la cotisation pour les agents (modalités du nouveau contrat), le maire propose de fixer à 13.40€ brut la participation communale pour les agents à temps plein, ce montant sera proratisé en fonction du temps de travail.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

-disent que la participation financière mensuelle par agent sera de 13.40€ bruts (montant proratisé en fonction du temps de travail)

### Réf : 2018-64 : Tarifs locations 2019

Le Maire propose les modifications suivantes par rapport à 2018 :

Ajuster les tarifs pour obtenir des prix ronds (arrondi à l'euro supérieur).

Ajout préparation de la salle polyvalente la veille 80€ + Rangement et nettoyage de la salle le lendemain matin 80€

Ajout Terrain foot pour les associations hors commune (pour les utilisations récurrentes).

	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
<b>SALLE POLYVALENTE</b>			
Préparation la veille	-----	80,00 €	80,00 €
Rangement et nettoyage le lendemain	-----	80,00 €	80,00 €
Location jusqu'à 22 h	105,00 €	189,00 €	294,00 €
Location jusqu'à 3 h	189,00 €	357,00 €	557,00 €
Expo – AG – Vin d'honneur	63,00 €	105,00 €	174,00 €
Sépulture	-----	53,00 €	-----
Sonorisation	53,00 €	53,00 €	53,00 €
<b>CUISINE</b>			
Cu'sine salle polyvalente	53,00 €	95,00 €	137,00 €
<b>SALLE D'ACTIVITES ou BAR+ENTREE SP</b>			
Vin d'honneur mariages	-----	63,00 €	116,00 €
<b>SALLE RESTAURANT SCOLAIRE</b>			
AG – Vin d'honneur	Gratuit:	63,00 €	-----
Repas, buffet	74,00 €	116,00 €	-----

Les associations communales bénéficient d'une occupation de salle polyvalente gratuite par an.

CAUTIONS DEMANDEES pour TOUTE LOCATION	
Salle polyvalente, Mobilier, Théâtre	700,00 €
Salle restaurant scolaire et Petite Salle	320,00 €
Sonorisation Salle polyvalente et Théâtre	350,00 €
Ménage	200,00 €
+ 25€ / Heure de ménage supplémentaire effectuée par le personnel communal	

	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
<b>PETITE SALLE</b>			
Réunions	Gratuit	Gratuit	32,00 €
Repas, buffet	63,00 €	63,00 €	95,00 €
Sépulture	-----	21,00 €	-----
<b>GUINGUETTE</b>			
Journée complète	Gratuit	53,00 €	74,00 €
<b>TERRAIN DE FOOT</b>			
Forfait éclairage et sanitaires	-----	-----	60,00 €

	Particuliers de Teillé	Asso et compagnie Communales	Asso et compagnie Hors Commune
<b>THEATRE</b>			
Répétition	-----	Gratuit	63,00 €
Représentation 1 jour	158,00 €	121,00 €	216,00 €
Week-end 2 jours	-----	200,00 €	320,00 €
Week-end 3 jours	-----	250,00 €	420,00 €
Assemblée générale, conférence, séminaire	-----	63,00 €	63,00 €

<b>TIRAGE PHOTOCOPIES : Associations communales</b>	<b>Noir et blanc</b>	<b>Couleur</b>
Format A4	0,05 €	0,20 €
Format A4 recto-verso ou format A3	0,10 €	0,30 €
Format A3 recto-verso	0,15 €	0,50 €
<b>TIRAGE PHOTOCOPIES : Particuliers</b>	<b>Noir et blanc</b>	<b>Couleur</b>
Format A4	0,20 €	0,30 €
Format A4 recto-verso ou A3	0,40 €	0,50 €
Format A3 recto-verso	0,60 €	1,00 €

<b>LOCATION TABLES ET BANCS</b>	
Table, banc (Association communale)	Gratuit
Table (particulier commune)	1,00 €
Banc (particulier commune)	0,50 €
Table (hors commune)	1,50 €
Banc (hors commune)	0,75 €
<b>AUTRES</b>	
Percolateur - caution 200€	10,00 €
Percolateur pour les associations - caution 200€	Gratuit
Sono portable (seulement les associations)	caution 500€
<b>BARRIERES DE SECURITE</b>	
Communes du canton et limitrophes	Gratuit
Caution par unité	2,00 €

#### Réf : 2018-65 : Tarifs Cimetière

Le Maire propose les modifications suivantes par rapport à 2018 :

- Ajuster les tarifs pour obtenir des montants sans centimes puisque les deux tiers de la recette vont à la commune et le tiers restant va au CCAS.
- Augmentation des concessions terrains 15 et 30 ans du fait du montant des reprises de concession abandonnées (380€ HT/concession)
- Pas d'augmentation depuis de nombreuses années

<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>	<b>Tarif 2019</b>
Concession pour 15 ans	210,00 €
Concession pour 30 ans	300,00 €
Case columbarium pour 15 ans	270,00 €
Case columbarium pour 30 ans	525,00 €
Plaques	52,00 €

## **Réf : 2018-66 : Tarifs Cantine scolaire 2019**

M. Christophe LEBRETON présente le bilan financier du restaurant scolaire pour l'année 2017-2018.

Le coût total du repas sur cette période était de 7.465€, la charge communale représente 51.62% (le cout le plus important est la charge de personnel qui augmente chaque année).

La commission enfance jeunesse propose d'augmenter de 15 centimes, les tarifs des repas pour 2019, soit :

	Montant du repas
Enfants	3,80 €
Adultes et tarif pour les repas enfants non commandés	5,65 €

Il est rappelé que les tarifs n'ont pas évolué pendant 2 ans. Les communes voisines s'intéressent à notre fonctionnement. La commune fait un effort de participation, les familles également.

F. Etié : le fait d'augmenter est négatif pour les familles même si la qualité des repas est bien présente.

J. Testard remercie la commission pour le travail effectué.

Et : pour les familles de 3 enfants et plus, déjeunant tous les jours au restaurant scolaire, maintenir la réduction déjà appliquée, soit un repas gratuit pour 12 repas payés.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuve la proposition des tarifs de la cantine scolaire à compter du 1er janvier 2019, comme énoncés ci-dessus.

Monsieur le Maire est chargé d'appliquer cette décision.

## **Réf : 2018-67 : Aménagement du bourg : Avenant n° 1**

Le conseil, APRES avoir entendu l'exposé de M. le maire (réfection des eaux pluviales indispensable : canalisations refaites à neuf) :

Augmentations:

Devis N° 1; + 43 095.50 € HT (réseau eaux pluviales)

Devis N° 2 ; + 195.00 € HT (suppression déplacement candélabres / ajout arrosage)

Devis N° 3 ; + 15 358.20 € HT (réseau eaux pluviales Chemin du calvaire et descente dalles de l'église)

Réduction : Non réalisation de l'option éclairage sur le marché Eiffage 39 393.80 € HT car fait par le SYDELA.

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant d'augmentation et de réduction ci-après détaillé avec l'entreprise Eiffage dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement du bourg :

-Attributaire : entreprise EIFFAGE

-Marché initial notifié le 31 aout 2018 - montant : 1 158 968.70 € HT

-Avenant n° 1 - montant : 19 254.90 € HT (% d'écart introduit par l'avenant : + 1.6 %)

-Nouveau montant du marché : 1 178 223.60 € HT

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Informations : nettoyage du bourg avant les vacances scolaires pour réouverture du bourg pour les fêtes, les EP du haut du bourg sont terminées, la place de l'église et le chemin du calvaire seront faits en début d'année.

Teillé n'est pas éligible à la fibre pour le moment car priorité aux zones d'activités et industrielles ; cependant des fourreaux sont en attente pour un futur réseau

A Guillet : serait-il possible d'installer un système de récupération d'eau de pluie ?

Réponse : pas réalisable car pas de réservoir d'eau sous pression.

#### Réf : 2018-68 : Demande de DETR 2019 – projet Salle de Sports

La préfecture va lancer prochainement l'appel à projet « Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 ». Il existe 5 catégories d'opérations éligibles : bâtiments publics, attractivité des territoires, transition écologique, énergétique et numérique, Voirie liée à la sécurité et réseaux divers, ingénierie territoriale.

Il est précisé que le plafond pour la catégorie Bâtiments publics est de 1 000 000€. Le taux de subvention est de 20 à 35%.

Le Maire propose de redéposer un dossier pour la construction de la salle de sports avec le budget prévisionnel suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT	%
Travaux	1 025 907.76 €	Conseil départemental	50 000.00 €	4%
Frais Architecte	91 200.00 €	ETAT – Ministère des sports	160 000.00 €	12%
Autres dépenses (sécurité, frais insertion, branchements réseaux)	55 000.00 €	DETR 2019	350 000.00 €	28%
Achat du terrain	86 230.00 €	COMPAGNIE DES MÉTIERS	200 000.00 €	16%
		Charge commune	498 337.76 €	40%
TOTAL Dépenses	1 258 337.76 €	TOTAL Recettes	1 258 337.76 €	

subventions	60%
part communale	40%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 (DETR) pour la construction d'une salle de sports.

Informations : les gradins ne sont pas prévus dans ce budget. Une réunion de la commission sera organisée en début d'année. Le choix du sol est un sol amélioré. Le permis est en cours, délai : 5 mois.

#### Réf : 2018-69 : Demande de Fonds de Concours 2019 - COMPAGNIE DES MÉTIERS – projet Salle de Sports

Le Maire propose de déposer un dossier auprès de la COMPAGNIE DES MÉTIERS, dans le cadre du fonds de concours 2019, pour la construction de la salle de sports avec le budget prévisionnel énoncé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de solliciter une subvention au titre du fonds de concours 2019 auprès de la COMPAGNIE DES MÉTIERS pour la construction d'une salle de sports.

#### Réf : 2018-70 : Fonds de Concours 2018 - COMPAGNIE DES MÉTIERS – aménagement du plan d'eau

Lors du conseil communautaire du 8 octobre 2018, La COMPAGNIE DES MÉTIERS a attribué au titre du fonds de concours 2018, 12 000€ pour l'aménagement du plan d'eau. Le conseil municipal doit donc délibérer pour solliciter le versement du fonds de concours. Ci-dessous, le plan de financement mis à jour :

Dépenses	HT	Recettes	HT	%
Aire Camping-car	26 541,20 €	Conseil départemental	5 000,00 €	11%
Chemin de Randonnée	12 816,80 €	COMPAGNIE DES MÉTIERS	12 000,00 €	27%
Signalétique	1 660,00 €	Charge commune	27 018,00 €	61%
Charte Parcours de pêche familiale	3 000,00 €			
Total Dépenses	44 018,00 €	Total Recettes	44 018,00 €	100%

A Guillet rappelle qu'elle n'est pas favorable à une installation d'aire de camping-car à Teillé d'une telle ampleur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 15 voix pour et 2 contre :

- de solliciter l'acompte de la subvention attribuée au titre du fonds de concours 2018 auprès de la COMPAGNIE DES MÉTIERS

#### Réf : 2018-71 : Tarif de vente pour les terrains situé au lieu dit le Tertre

Mr Philippe LECOMTE a sollicité la commune pour acheter deux parcelles (ZW 63 et 72) au lieu-dit le Tertre sur le bord de la route départementale n° 9, la surface totale est de 12 420m<sup>2</sup> (3 260m<sup>2</sup> + 9 160m<sup>2</sup>).

Le Maire propose un tarif de vente à 0.125€ du m<sup>2</sup>, frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

A Guillet rappelle que Mr Lecomte doit débarrasser le terrain et ne pas reconstruire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 14 voix pour et 3 contre :

- autorise le Maire à signer l'acte de vente pour l'affaire énoncée ci-dessus,
- fixe le tarif de vente à 0.125€ du m<sup>2</sup>, frais d'actes à la charge de l'acquéreur.

## Réf : 2018-72 : Soutien aux territoires 2017-2021 - Département - demande de subvention

Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du département dans le cadre de l'aménagement du bourg, et en particulier la réfection de la Vieille Rue.

En effet, le département soutient les projets liés à la mobilité visant à favoriser le développement de la pratique du vélo.

Le dossier de demande doit être déposé au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2019.

Les travaux de réfection de la Vieille Rue comportent la création d'un espace sécurisé pour les piétons et les vélos, le montant prévisionnel de ces travaux est décrit ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Voirie Vieille Rue	62 365,00 €			
Place cheminement piétons et Vélos Vieille Rue	44 030,00 €	Charge communale	56 395,00 €	53%
<b>Total Voirie, place cheminement piétons/Vélo</b>	<b>106 395,00 €</b>	<b>Soutien au territoire - Département</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>47%</b>
<b>Total général HT</b>	<b>106 395,00 €</b>	<b>Total général HT</b>	<b>106 395,00 €</b>	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'arrêter le projet de réfection de la Vieille Rue,
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de solliciter une subvention au titre du soutien aux territoires 2017-2021, catégorie Mobilités auprès du département de Loire-Atlantique.

### Commissions

#### Voirie par J Testard

Enduit d'usure septembre 2018 : constat à faire sur place avec l'entreprise Eiffage car enduits pas conformes aux attentes => demander une réfection sans frais.

#### Culture par B. Dabo

Illumina'sons : installations réduites à cause des travaux du bourg, marches et courses à pied, animations au skate parc annulées vue la météo, vente au profit du Téléthon 203 € pour le CCJ + 259.57€ pour l'école St Pierre. En 2019, il faudra prévoir une assurance dans le cadre du contrat avec le Téléthon (jusqu'à Maintenant c'était le SIVOM qui prenait en charge).

Concours Arbre décoré : inscription jusqu'au 21/12, passage du jury pendant les vacances.

Réunion avec les associations en janvier pour organiser le Forum des associations.

Réunion avec New Rencard le 19/12/18

Arbre de noël pour les écoles le 21/12/18

#### Enfance Jeunesse par J. Squelard

RAS

#### Communication par C. Rouil

Panorama : livraison prévue le 18/01/19 pour distribution par les élus

Préparation de la cérémonie des vœux.

### Questions diverses

C Priou : réunion avec les membres du FCMTL et les agents techniques : problème de fixations sur buts amovibles à réparer, filets à changer, grillage du pare-ballons : risque de blessures donc dans 1<sup>er</sup> temps, ôter ce grillage puis remettre à neuf sur poteau ancien (>1200€) ou tout refaire à neuf (>14 000€).

J Testard : rapprochement de la boîte jaune près de la mairie. Tout le monde est d'accord

Le Maire :

-Courrier Guibretière : derniers sondages non alarmants, rapport de l'état en attente de réception.

-Opticien itinérant sur Teillé ? Avis mitigés mais n'engage pas la commune.

N Geneix : quelles conditions pour avoir un distributeur d'argent liquide ? Réponse : le nombre d'habitants insuffisant à Teillé.

C Rouil pour I Hardy : organisation des débats, existe-t-il des dispositifs gouvernementaux ? Réponse : une information reçue à ce sujet, peut-être via la COMPA.

A Guillet : le jardin du souvenir est prévu pour 2019 ?

Nouveauté : galette des rois avec les artisans en 2019 pour se faire rencontrer les nouveaux, les actuels pour faciliter les échanges.